

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante 0.12

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, Libraires, rue St. Vincent.

L'ÉVÉNEMENT.

Le numéro spécimen, tiré à un chiffre considérable d'exemplaires, a été adressé à un très-grand nombre de personnes.

La précipitation avec laquelle, nécessairement, nos listes ont été faites, le peu d'exactitude du Directory de Mitchell, ont dû inévitablement entraîner des omissions et des inexactitudes.

Tous les personnes de Québec, Lévis, Montréal, Ottawa, Trois Rivières, Sorel et St. Hyacinthe, à qui ce numéro spécimen a été adressé et qui ne le reçoivent pas, seront considérées comme abonnés à l'édition quotidienne.

Les lecteurs des villes qui désirent recevoir l'édition semi-quotidienne, ou les lecteurs de la campagne qui désirent recevoir l'édition de tous les jours, voudront bien nous le faire savoir.

Ceux qui aimeraient à recevoir l'édition hebdomadaire voudront bien aussi nous l'écrire. Nous prions les personnes à qui nous adressons ce numéro de vouloir bien au moins recevoir le journal à l'essai, durant un mois.

L'Événement sera publié à trois éditions: La première paraissant tous les jours, à 2 heures de l'après-midi.

La seconde paraissant trois fois par semaine: le lundi, mercredi, et vendredi après-midi.

La troisième paraissant une fois par semaine, le jeudi.

L'édition de trois fois par semaine contiendra tout ce qui aura été publié dans l'édition quotidienne.

L'édition hebdomadaire contiendra ce qui aura paru de plus intéressant dans les six numéros de la semaine.

Les abonnés de Montréal qui voudront éviter les frais de poste, pourront faire prendre leurs numéros à la librairie de Fabre et Gravel, après en avoir donné avis quelques jours d'avance à MM. F. et G.

L'Événement est en vente au numéro, à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel, Libraires, rue St. Vincent.

Z. Chapelleau, Libraire, rue Notre-Dame. Dalton, dépôt de journaux, coin des rues St. Laurent et Craig.

Pickup, dépôt de journaux, vis-à-vis la poste. Les personnes qui renverront l'Événement (il faut tout prévoir) voudront bien mettre sur le couvert leur nom et leur résidence lisiblement écrits, afin d'éviter toute confusion.

MM. les Maîtres de Postes auront la complaisance de nous renvoyer immédiatement les numéros non réclamés ou mal adressés.

Toutes les lettres doivent être adressées affranchies à M. Hector Fabre, Editeur-Propriétaire de l'Événement.

Bureaux à Québec: No 1 rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

Succursale à Montréal: MM. Fabre et Gravel, Libraires, rue St. Vincent.

Acte concernant la faillite, 1864. Dans l'affaire de THÉOP. GOSSELIN, Insolvable.

LES Créanciers de l'Insolvable sont avertis qu'un Bordereau de Dividende a été préparé et restera ouvert à l'Inspection et objection au Bureau de MM. THIBEAUD, THOMAS & Cie.

Acte concernant la faillite, 1864. PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE RIMOUSKI.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE. Siégeant à St. Germain de Rimouski.

Le dix-neuvième jour de Février mil huit cent soixante et sept.

LOUIS HONORÉ GOSSELIN, Ecuyer, commerçant, de la paroisse de St. Jérôme de Matane, dans le dit district.

PIERRE VENNEN, commerçant, du même lieu, failli.

Il est ordonné, sur requête du Demandeur, produite au greffe devant le Procureur général, en l'absence de ce District des Honorables Juges de la Cour Supérieure de Sa Majesté pour le Bas-Canada, qu'une assemblée des créanciers du dit Pierre Vennen soit tenue devant l'un des Juges de la Cour Supérieure, dans la Salle d'Audience, au Palais de Justice, dans la dite paroisse de St. Germain de Rimouski, le SIXIÈME JOUR DE JUIN prochain, à ONZE HEURES de l'après-midi, pour y donner leur avis sur la nomination d'un Syndic d'office, et qu'avis public de telle assemblée soit donné pendant deux semaines dans la Gazette du Canada, et dans un journal publié en langue française et un journal publié en langue anglaise, dans le District de Québec.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

LES Créanciers de l'Insolvable sont notifiés qu'un Bordereau de Dividende a été préparé et demeurera soumis à l'examen et aux objections, au Bureau de M. THIBEAUD, THOMAS & Cie.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

JOS. LEPAGE, Marchand à Commission.

AGENT GENERAL. No 17, RUE ST. JACQUES, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Un assortiment étendu et varié d'Épicerie, Huile de Charbon de toutes qualités, Bœuf et Saucisses, Cotonnades, Couteaux, Provisions, etc., etc., Bœuf, Bœuf.

Des ordres sont sollicités pour le Sel en sac, etc., les Charbons, Fer en gousse, et toutes les sortes de grains. Québec, 13 mai 1867. jno

GALERIE DES BEAUX ARTS!!! MAISON GASTONGUAY, 43, RUE ST. JOSEPH, 43, ST. ROCH.

M. GASTONGUAY s'est assuré le concours d'un opérateur très distingué de l'Europe. Cet artiste de mérite a été jugé digne de prendre une vue du Palais de l'Exposition universelle.

PHOTOGRAPHIES, CARTES DE VISITES. Portraits à l'huile, etc. etc. Grands Portraits à l'huile pris d'après un nouveau système.

LIVRES! LIVRES!! LIVRES!!! Les Drames de l'Orient, par Marins Fontaine: La Trilogie de Chateaubriand: Sélim l'Égorgé, Episode des Massacres de Syrie.

Grand Avantage. Toute personne qui achètera à la Librairie de J. N. DUQUET pour la valeur d'une plaque, soit à son magasin de la rue La Fabrique ou à celui de la Côte de la Basse-Ville, recevra chaque fois en cadeau un livre de la valeur de trente sous.

LOUIS BOURGET, MARCHAND-ÉPICIER, En Gros et en Détail, MARCHÉ FINLAY, BASSE-VILLE.

LOUIS BOURGET informe ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement du Marché Champlain, à celui situé au vieux Marché Finlay, afin de réduire les dépenses de son établissement pour en donner le profit aux acheteurs et à ceux qui ont en main un assortiment considérable de tout ce qui compose la ligne d'épicerie en gros et en détail.

P. F. RHEAUME, IMPORTATEUR, Coin des Rues du Pont et St. Joseph, ENSEIGNE DE LA CHAMPLAINE.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de A. P. LEBLANC, Procureur du Demandeur.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

LIBRAIRIE DU CANADIEN (LIBRAIRIE J. N. DUQUET) 55 RUE ST. JOSEPH, 55

Qui avait été transporté vis-à-vis le marché de la Haute-Ville, le printemps dernier, se trouve aujourd'hui divisé en deux branches, dont l'une, dans la Côte de la Basse-Ville, deuxième porte au-dessus de l'escalier Champlain, et porte voisine du magasin de M. Routier, Horloger, et l'autre, dans la rue La Fabrique, n° 8, Haute-Ville, à la Boite d'Or.

On trouvera un nouveau poète de la Basse-Ville, comme à celui de la Haute-Ville, une grande variété de Livres de Prières, Livres d'École, Papeterie, Plumes, Encre, Crayons, Ardoises, etc., etc.

Grand Avantage. Toute personne qui achètera à la Librairie de J. N. DUQUET pour la valeur d'une plaque, soit à son magasin de la rue La Fabrique ou à celui de la Côte de la Basse-Ville, recevra chaque fois en cadeau un livre de la valeur de trente sous.

LOUIS BOURGET, MARCHAND-ÉPICIER, En Gros et en Détail, MARCHÉ FINLAY, BASSE-VILLE.

LOUIS BOURGET informe ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement du Marché Champlain, à celui situé au vieux Marché Finlay, afin de réduire les dépenses de son établissement pour en donner le profit aux acheteurs et à ceux qui ont en main un assortiment considérable de tout ce qui compose la ligne d'épicerie en gros et en détail.

P. F. RHEAUME, IMPORTATEUR, Coin des Rues du Pont et St. Joseph, ENSEIGNE DE LA CHAMPLAINE.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de A. P. LEBLANC, Procureur du Demandeur.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. G. TRUDEL, Insolvable.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT. J. F. MARTINEAU, 55 RUE ST. JOSEPH, 55

Le soussigné informe le public qu'il vient de compléter ses achats dans les meilleures maisons d'Angleterre et des États-Unis qu'il offre en vente à des prix qui surprendront les acheteurs.

Verres à Vitres de toutes espèces, Fourches, Faucils, Pelles, Clous, Ferrures.

Articles de Pêche. JOUJONS, ARQUILLES & FRÈRE, ANTONIO LOPEZ, BENGOCHEA & MARINA, D. TRUBA & Cie., AMAT FAGUAGA & Cie. etc, etc, etc.

CIGARES DE LA HAVANE. Venant d'être reçu directement de Havane, par voie de New-York.

UN assortiment de cigares supérieurs, sortant des Fabriques des célèbres manufacturiers de cigares à Havane, dont les noms suivent:

JOUJONS, ARQUILLES & FRÈRE, ANTONIO LOPEZ, BENGOCHEA & MARINA, D. TRUBA & Cie., AMAT FAGUAGA & Cie. etc, etc, etc.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ. A DES PRIX TRÈS-REDUITS.

UN assortiment de MARCHANDISES DE PRINTEMPS des plus variées et dans les derniers goûts, et un public en général qu'il vendra, vu la rareté de l'argent, tout son magnifique assortiment, à des prix que personne n'a encore vus.

UN Lot considérable de Couleurs noirs et de toutes couleurs.

Mérites de Draps, Étoiles à Robes dans tous les goûts, Écharpes et Châles, 2,000 verges Mousseline de laine, à 7/4 la verge, Flanelle blanche et de couleurs, Tweeds Anglais, Écossois et du Haut-Canada, etc.

APOTHECAIRERIE PALAIS, MARCHÉ SAINT-PAUL.

Si trouvant placé à proximité des quais, les Cultivateurs et Navigateurs pourront se procurer, à bon marché, les GRAINES DE MIL, TROPLES ROUGE ET BLANC, GROS ORIGNONS ROUGES ET À PATATE, CAROTTES, CHOUX, NAVETS, et les GRAINES DE FLEURS.

MEDECINES BREVETÉES ET AUTRES, BOIS ET POUDERE À TEINTURE, PARFUMERIES ASSORTIES, ET DIVERS ARTICLES DE TOILETTE CONSTATMENT EN MAIN.

SITUATION DEMANDÉE. UN jeune homme marié, possédant les deux langues, et ayant huit années d'expérience dans le commerce général, désire trouver une situation comme commis, soit à la ville ou à la campagne.

Je vous avertis que je n'en croirai pas un mot. Monsieur.—Alors autant ne rien dire. Madame.—Vous le voyez, j'étais bien certaine qu'en vous mettant au pied du mur, vous ne trouveriez rien à dire. Ah! je connais toutes vos malices.

Monsieur.—Mais, sacrebleu! Madame.—Oui, oui, vous jurez pour vous donner le temps de trouver votre mensonge.

Monsieur, exaspéré.—Mille millions de milliards! veux-tu me laisser parler? Madame.—Oh! allez, allez, votre humble esclave vous écoute.

Monsieur.—Eh bien, un de mes amis, qui était entre les mains d'un garde du commerce, s'est adressé à moi et toute la journée j'ai couru pour le tirer de peine en offrant ma garantie.

Madame.—Et après? Monsieur.—C'est tout.

Madame.—Ainsi, non content de rendre aux vôtres le présent douloureux, vous compromettez encore leur avenir? Vos enfants grandiront, monsieur, et que leur répondrez-vous quand ils vous demanderont compte de leur bien que vous aurez gaspillé pour un pilier d'estaminet?

Monsieur.—Mais il n'est nullement question d'un pilier d'estaminet? Madame.—Qui donc alors?

Monsieur.—Je ne puis le dire le nom.

Madame.—Oh! vous n'avez pas besoin de le prononcer, j'ai deviné déjà cet infâme Ducoudray.

Monsieur.—Pas le moins du monde. Madame.—Du moment que vous

S. BEDARD, HORLOGER, BIJOUTIER, Rue St-Jean, Haute-Ville.

Le soussigné prend la liberté d'avertir le public de Québec et de la campagne qu'il vient de recevoir par le vapeur Astoria un assortiment des plus considérables, consistant en—

Montres en or et argent, Chaînes pour Dames et Messieurs, Épinglettes et Pendants d'oreilles, Bracelets et Joints de mariage, Argentures de table, Pipes en écorce de mer, Lunettes et Vitres d'Opéra, Portes-manteaux de voyage et Portefeuilles.

Un magnifique assortiment d'Horloges et un nombre considérable d'articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Une spécialité de Bijouterie en jai très-bien assorties. Le tout sera vendu à des prix qui défient toute compétition à Québec.

N. B.—Il répare, avec le plus grand soin, Montres, Horloges et Bijouterie; et tous les articles laissés dans le magasin sont mis dans un coffre de sûreté. Québec, 13 mai 1867. 1m-3fs

F. LETOURNEAU, FERBLANTIER, No 16 RUE ST. NICOLAS, PALAIS, (SUCCESSEUR DE M. BELANGER.)

A toujours en main un assortiment considérable de tout ce qui concerne sa ligne, à des prix qui satisfieront le visiteur.

Poëles de Lorraine, Cuisines, Double, Trois Puits, Et une grande variété d'articles trop longs à énumérer.

Tous ordres reçus avec reconnaissance et exécutés à des prix modérés. Québec, 13 mai 1867. jno

TASCHEREAU, ONSLOW & RYAN, MANUFACTURIERS DE Cordage, Lignes, Ficelles, etc., Bureau: No. 23, Rue St-Pierre, Québec.

MANUFACTURE A GROS-PIN, CHEMIN CHARLES-BOURG, Commandes respectueusement sollicitées, et tout Ordre sera promptement exécuté. Québec, 13 mai 1867. jno

DRAPS! DRAPS! DRAPS!! Marchandises Seches! IMPORTATIONS DU PRINTEMPS!!

M. IRÉNÉE FORTIN, annonce comme par le passé à vendre les plus magnifiques Draps qu'il est possible de se procurer à Québec et

A MEILLEUR MARCHÉ que partout ailleurs.

La réputation de M. FORTIN, comme Marchand de Draps, est établie depuis longtemps, et il est aussi bien connu à la campagne qu'à la ville.

Les nouveaux Draps et autres Marchandises qu'il vient de recevoir ne laissent rien à désirer pour la qualité et la beauté du tissu.

Une visite satisfiera les plus difficiles. IRÉNÉE FORTIN, Rue du Pont. Québec, 12 mai 1867. 2s-4j

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 29 MAI 1867.

SILHOUETTES BOURGEOISES.

Sept Minutes de retard.

On dine à six heures précises dans la maison, Duhost.—Absent depuis le matin, monsieur Duflost vient de rentrer pour se mettre à table.—Il est de sept minutes en retard!!!—Madame, sans lui donner même le temps de parler pour s'excuser, commence ainsi:

Madame.—Daignerez-vous enfin m'expliquer votre façon d'agir? Quoi que, Dieu le sait! je n'ai nullement besoin d'explications pour deviner votre infâme conduite.—Les hommes qui ne peuvent s'astreindre à rentrer à l'heure devraient bien ne jamais prendre femme! A quoi bon cette cruauté de faire mourir à petit feu une pauvre créature par l'inquiétude et les angoisses? Ah! si cela dépend de moi, j'espère bien que mes filles ne se marieront pas et qu'elles ne seront pas esclaves d'un homme! Le seul espoir que leur profitera; c'est la seule consolation que je puisse dans mon malheur.—Pauvres filles! je parle déjà de l'âge où elle seront mariables comme si j'étais sûre qu'elles atteindront jamais cet âge.... surtout avec un estomac ruiné par l'absence de repas réguliers, car ils sont devenus impossibles

par la conduite d'un père qui trouve bon de laisser les siens périr de faim pourvu qu'il ait la liberté de rentrer à sa guise!

Monsieur.—Je ne suis en retard que de sept minutes.

Madame.—Je m'étonne même que vous ayez eu l'effronterie de rentrer.—Et peut-on au moins connaître le prétexte que vous avez inventé pour la circonstance?

Monsieur.—J'avais une affaire très pressée.

Madame.—Et puis?... Monsieur.—Une affaire recommandée à mon entière discrétion, ainsi je ne puis l'en répondre davantage.

Madame.—Parbleu! vous n'avez même plus assez de force pour répondre.—Ah! je le vois, votre femme ne vaut pas une réponse! Dehors, je le sais, il n'y a que pour vous à parler; mais, chez vous, il faut prendre les pinnettes pour vous arracher un mot.—Daignerez-vous au moins répondre à la seule question que je vais vous faire?

Monsieur.—Laquelle? Madame.—Pouvez-vous me dire si vous avez l'intention de rentrer tous les jours à pareille heure?

Monsieur, doux.—Voyons, ma bonne, est-ce que tu vas gronder pour une pauvre fois que je suis rentré de sept minutes en retard?

Madame.—Rien ne dit qu'à l'avenir vous n'allez pas être en retard d'une semaine; on commence par sept minutes et on finit pas des années.

Monsieur.—Ca ne s'est jamais vu.

Madame.—Mais je vous citerai

était digne ami Bolinier qui, lui aussi, était parti pour affaires.—(vous voyez que votre prétexte n'est pas neuf)—et qui depuis cinq ans n'a pas remis les pieds au domicile conjugal.

Monsieur.—Parbleu! il a péri en mer dans le naufrage d'un navire dont on n'a jamais eu de nouvelles.

Madame.—C'est bien facile de dire qu'on a péri dans un naufrage quand il n'y avait là personne pour vous démentir.—Ah! vous vous trompez étrangement si vous croyez que, le jour où il vous plaira de ne plus rentrer, vous vous tirerez d'affaire en faisant mettre dans les journaux que vous êtes parti dans un ballon qui n'est jamais descendu; avec moi ces histoires là ne prennent pas, je vous préviens... pas plus que celle d'aujourd'hui.

Monsieur.—Je ne sais pas où tu vois une histoire.

Madame.—Monsieur affecte d'arriver ici tout bouffi de mystère, et quand on l'interroge, quand on daigne l'interroger, il pince les lèvres pour vous dire que c'est un secret.—Vous auriez volé l'obélisque qu'il est certain que vous ne seriez pas plus mystérieux.

Monsieur.—Pourquoi irais-je voler l'obélisque?

Madame.—Que saisissez-vous être capable de tout! Un honnête homme n'a rien de caché pour sa femme; il n'attend même pas qu'on le questionne, car il est le premier à dire: "j'ai fait ça et ça aujourd'hui."—Du reste, depuis longtemps j'ai reconnu que vous étiez capable de faire un mauvais coup, aussi, pour qu'on ne

m'accuse pas plus tard d'avoir prêté les mains, quand on me demande de vos nouvelles dans le quartier je feins d'avoir l'oreille dure.

Monsieur.—Il faut avouer que la curiosité te rend cruelle.

Madame.—Moi? curieuse? ah! ma foi! non.—Loin de désirer les connaître, il est des choses qu'on craint à chaque instant d'apprendre.—Vous pouvez le garder votre secret!... c'est à faire croire que vous êtes toute une bande..... vous en êtes peut-être le chef.

Monsieur.—Ne vas-tu pas te mettre martel en tête, parce que j'ai eu simplement affaire aujourd'hui.

Madame.—Jolie affaire que celle qu'un époux et père ne peut avouer.

Monsieur.—Je te répète que c'est un secret qui n'est pas le mien.

Madame.—Oui, l'excuse est bien commode.

Monsieur, agacé.—Ah! tu me rendras fou.

Madame.—Vous n'avez pas assez de cœur pour cela.

Monsieur.—Tiens, pour avoir la paix, j'aime mieux te le dire tout de suite.

Madame.—Non, non, c'est inutile.

Monsieur.—Tu ne veux pas que je parle?

Madame.—A quoi bon? vous allez inventer quelque histoire, car vous êtes habile à ce

Toujours la Minerve!

UN DERNIER MOT.

Nous prenons la douce habitude de lire chaque matin un article de la Minerve. Peu de gens peuvent se vanter d'en faire autant et c'est plus que nous n'avons jamais fait nous-même.

C'est du moins ce qu'assure notre confrère. Il soutient que lorsque nous n'avons plus à le mettre sur notre table éditoriale, nos lecteurs jéroment comme les siens. C'est ce que l'on verra bien. En attendant ce désastre, il confesse que nous faisons bon usage.

L'article de la Minerve est doux, presque tendre. On y sent un cœur affligé, un esprit en deuil. Notre confrère se demande pourquoi nous l'attaquons? Il assure que nous cherchons à l'humilier, que nous nous en versons. Il a l'air de croire que nous voulons nuire à son avancement et que nous le prenons comme plastron.

Notre confrère oublie que c'est lui qui nous a provoqué, et par deux fois. S'imagine-t-il que nous allons le laisser causer tout seul?

La première fois, nous avons poussé la condescendance jusqu'à ménager sa retraite. On n'a pas plus d'égards pour un confrère. M. Provencher en a profité pour fondre sur nous; puis, il nous a jeté Carle Tom à la tête. Nous lui avons renvoyé le compliment. Il s'en plaint, et malgré ses torts à notre égard, sa plainte nous touche.

Nous cessons donc les hostilités, puisqu'il l'exige. Nous ne demandons pas mieux que de vivre en bons termes avec nos confrères. Mais qu'est donc devenue cette humeur belliqueuse que montrait au début notre confrère? Il déclarait tout net qu'une polémique avec nous lui souriait à l'extrême, qu'aucune autre ne pouvait satisfaire, que c'était son rêve depuis longtemps et sa secrète envie. Nous avons cru lui plaire en relevant le gant, et lui fournir une occasion de distinction.

L'événement (sans peu de mots) a déjoué son attente, paraît-il, et il n'a pas trouvé la fête aussi agréable qu'il se l'était imaginé. Il aurait voulu que nous nous laissions rosser, en admirant la main qui nous frappait. Comme nous nous sommes défendu, il nous accuse de poser pour le journaliste invincible.

Nous n'avons aucune des prétentions que notre confrère nous prête; nous cherchons à faire notre journal du mieux que nous pouvons, laissant en paix les autres journalistes en faire autant de leur côté. Nous ne nous dissimulons aucune des difficultés du métier et nous savons compter aux maux d'une gazette sans intérêt. Lorsque notre confrère écrit un bon article, l'événement s'empresse de le signaler à l'empressement des laudateurs. Qui veut-il de plus?

Sur ce, nous prenons congé de la Minerve, regrettant de n'avoir pu lui être plus agréable.

Les quelques Conseillers Législatifs laissés de côté dans les nominations pour le Sénat, ne forment qu'un petit groupe insuffisant à composer à lui seul le Conseil Législatif de la Province de Québec. Le gouvernement devra donc se pourvoir ailleurs.

Plusieurs députés aspirent à troquer le mandat qu'ils tiennent de leurs électeurs contre ce titre que les variations de la faveur populaire n'atteindront jamais.

Le gouvernement ayant ici l'entière liberté de ses choix devrait s'efforcer de placer à la tête du Bas-Canada un corps d'élite, représentant avec autorité les sentiments et les principes de notre population, et lui servant comme d'expression élevée. Il faudrait y ap-

peler un certain nombre de ceux qui, par leur expérience, leur caractère et leur savoir, exercent sur leurs concitoyens une influence réelle, et qui, revêtus d'une mission politique, seraient pour l'opinion publique des guides sûrs.

Ce qui nous manque à l'heure qu'il est en politique, c'est précisément un corps de ce genre, une sorte de Chambres Pairs ou de Chambre des Lords. Notre société, si conservatrice d'idées, n'est guère entourée de institutions démocratiques. Ses instincts monarchiques sont servis par des organes populaires, et elle obéit, sans s'en apercevoir, à un mouvement qui l'entraîne vers le bord opposé à celui où elle tend.

La conséquence de cette situation, c'est que nous pourrions bien nous trouver un matin beaucoup plus démocrates que nous ne pensions l'être, et qu'il suffirait d'un brusque revirement dans l'opinion publique pour changer la direction de notre société.

Entre le gouvernement et les électeurs, il y a une seule grande influence; il n'y a pas de corps politique constitué qui avertisse le pouvoir et contrôle le peuple. Le Conseil Législatif que nous venons de voir disparaître, n'était que la cinquième roue du char de l'état; le Conseil qui va lui succéder pour la province de Québec deviendra également un rouage inutile, si on y introduit les éléments qui ont fait descendre l'ancien du rang qu'il aurait dû occuper.

L'élection populaire avait pris un peu au hasard ses favoris. Quelques-uns de ceux qui lui étaient tombés sous la main et qu'elle avait portés au faite des honneurs, manquaient d'instruction politique à un degré invraisemblable. Il est douteux qu'ils aient lu ou qu'ils se soient fait lire la nouvelle constitution. Ils la connaissent de réputation, par ouï-dire. Il paraît qu'elle contient telle et telle clause; c'est tout ce qu'ils en savent et désirent en savoir. Au début de leur vie publique, ils ont donné à un de leurs collègues une procuration générale de penser pour eux; ils lui ont fait une commande d'opinions sur tous les sujets, et ils surveillent à peine l'exécution de leur ordre; le plus souvent ils acceptent les yeux fermés les opinions qu'on leur livre.

Il ne suffit pas de critiquer les américains, il faut faire mieux qu'eux. Après avoir bien considéré leurs défauts, reportons un peu nos regards sur les nôtres. Il est fort douteux que le niveau intellectuel de notre Conseil Législatif fut plus élevé que le niveau intellectuel du sénat de l'état de New-York ou du Massachusetts. On aurait quelque peine à y trouver un sénateur qui ne sût pas lire. Or, s'il y a des gens qui ne savent pas lire dans le premier corps de l'état, qu'est-ce qu'il y aura plus bas?

C'est par nos chambres qu'on nous jugera. Si nous entrons dans la lice qui s'ouvre pour toutes les Provinces Maritimes et où chacun va s'efforcer de conquérir le premier rang, avec des défenseurs muets et des soldats désarmés, nous sommes sûrs d'avance de ne point nous couvrir de gloire.

L'esprit public est très actif dans le Haut-Canada et les provinces d'en bas. Les moindres positions y sont disputées avec acharnement. Les candidats sont nombreux, intelligents, formes de bonne heure aux luttes, fort versés dans les questions d'intérêt public. Ces populations, déjà douées de l'esprit constitutionnel inhérent à la race anglaise, ont un long apprentissage du régime représentatif. Elles en connaissent tous les secrets; elles en ont opéré bien des fois toutes les manœuvres.

Nos anciennes luttes pour la conquête de la liberté avaient formé les hommes publics qui nous guident depuis vingt-cinq ans. Le régime actuel laissera pour héritiers une excellente troupe de candidats aux emplois, mais peu d'hommes aptes à remplir un service politique de premier ou de second ordre. C'est là pour nous une cause de faiblesse à laquelle il faut remédier autant que possible en met-

tant sur les premières lignes nos meilleurs défenseurs. A cette condition seulement, nous pourrions engager la lutte sans trop de désavantages et disputer à nos rivaux la suprématie.

Nous apprenons avec le plus vif regret que la santé de MM. les Grands-Vicaires Raymond et Désaulniers, du Collège de St. Hyacinthe, est dans un état précaire, sans qu'il ait toutefois aucun danger. Monseigneur de St. Hyacinthe, dans sa circulaire du 11 du courant, apprend à son clergé cette triste nouvelle dans les termes suivants:

"Je pense aller au-devant de l'affection de vos églises en vous engageant à prier pour vos deux vicaires et leurs amis, MM. les Grands-Vicaires Raymond et Désaulniers, dont la santé est en ce moment dans un état précaire, sans qu'il y ait toutefois aucun danger. Vous comprendrez cependant qu'en vous engageant ainsi à prier, j'obéis à un sentiment que vous partagez tous avec moi: Dieu a fait don de trois magnifiques flambeaux, à la lumière desquels Nous sommes si heureux, vous et moi, de pouvoir embrasser un horizon; qu'elle légitime douleur Nous éprouvons, s'il Nous fallait en voir un seul s'éteindre! Dieu sera assez bon pour exaucer la prière que Nous lui adressons tous ensemble, dans l'intérêt de son Eglise."

Revue Européenne.

On lit dans l'Éclair: "La France n'est pas insensible aux bienfaits de la paix; mais la France ne redoutait pas non plus la guerre."

Voilà pourquoi, tout en approuvant le gouvernement impérial d'avoir préservé l'Europe d'une sanglante collision, la France ne donne pas à cette même Europe le spectacle d'une joie qui eût fait douter de son courage ou de sa confiance dans le sort des armes.

Le gouvernement impérial a accepté les résolutions de la Conférence, parce qu'elles lui donnaient une satisfaction nécessaire sur le point essentiel: l'éloignement des Prussiens de notre frontière de Lorraine. Quand au surplus, il y a eu condescendance de la France envers ses amis et alliés, dans l'intérêt de la paix générale; et cette condescendance, la France a eu la honte de la montrer parce qu'elle était prête à la lutte, parce qu'elle ne redoutait personne, parce qu'elle n'avait, au contraire, aucune peur de la redouter.

C'est ainsi que nous comprenons les arrangements qui viennent de se conclure. Ce qui a été rendu possible, ce ne sont pas les démonstrations irréfléchies de la ligne de la paix, c'est, d'une part, l'évidence de notre droit, de l'autre, la conscience de notre force.

Le Moniteur du 11 publie la Note suivante: "Le traité qui règle les questions relatives au grand-duché de Luxembourg a été signé hier au soir à Londres. Le gouvernement de l'Empereur s'empresse d'en faire connaître les dispositions au Sénat et au Corps Législatif."

On lit dans la Patrie: "La diplomatie a terminé son œuvre, et, disons-le sans crainte, elle l'a terminée rapidement, ce qui double le mérite de ses efforts et l'importance de leur résultat. La question du Luxembourg est aujourd'hui résolue; elle l'est pacifiquement, et à l'honneur des nations. La politique loyale de la France triomphe; le gouvernement prussien s'incline devant le droit, et le roi des Pays-Bas, qui avait à répondre aux vœux de ses sujets du Luxembourg, a pu le faire jusqu'à la dernière heure le désir de cœur et d'être affiliés des liens qui unissent à l'Allemagne."

"Il y a donc un triple succès dans ce qui vient de s'accomplir à Londres, et c'est parce que ce triple succès appartient à la loyauté, au droit et à la volonté populaire, que nous n'avons jamais eu à douter un instant."

"Et il est vrai que notre confiance n'a pas été partagée par la grande majorité des esprits? Nous en doutons. L'opinion publique est restée dans les inquiétudes, très agitées depuis bientôt un mois et demi; mais qu'on soit sûr, et l'on avouera qu'on craignait plutôt la guerre qu'on ne la jugeait inévitable! On craignait la guerre, non pour l'honneur et la dignité de la France; on craignait la guerre, non parce qu'on manquait de foi dans la puissance des armées, dans le courage de nos soldats, enfin dans l'élan du patriotisme national! Loin de là. On la craignait comme une chose monstrueuse, funeste à l'Europe, funeste aux grands intérêts de l'humanité et de la civilisation, et si grande était l'indignation à la pensée qu'un gouvernement étranger pourrait mépriser ces intérêts, qu'on s'élevait sur les termes de la question du Luxembourg, sur les conditions de son examen diplomatique, sur les chances réelles de sa solution pacifique."

"L'erreur est même allée plus loin. Il s'est trouvé des esprits assez complètement troublés pour faire de la guerre non plus une chose inévitable de la part de la Prusse, mais une chose nécessaire de la part de la France. Nécessaire à quoi? On disait, étrange aberration! qu'il fallait redemander au sort des armes, aux hasards des combats, la puissance et la dignité de la France. Une lutte qui eût ensanglanté l'Europe était indispensable — indispensable pour le pays, indispensable pour l'Empire!"

"Mais ceux qui parlaient ainsi parlaient dans le vide. Ces discours de cabinet n'étaient pas plus écoutés que ceux qui, par contre, ne voulaient que la paix, la paix à tout prix, et faisaient des Lignes, Des Lignes? Pourquoi faire? Est-ce que la France ne forme pas une ligne permanente? Est-ce que les événements qu'ils soient ne la trouvent pas prête à toutes les nécessités? Depuis quand faut-il à la nation française, lorsqu'un incident diplomatique se produit, des commissaires organisateurs? soit pour négocier son autour, soit pour éclairer sur ses susceptibilités."

"Il n'était besoin, Dieu merci! ni de 'li-gueurs de la paix', ni de 'li-gueurs de la guerre', ni de 'hérons d'armes' jetant chaque jour un défi à des ennemis imaginaires, ni d'or-phéonistes' entonnant chaque matin un hymne à la paix!"

"Il y avait une question nettement posée, et qu'il s'agissait de résoudre nettement. Il y avait un droit désigné et qu'il importait de faire triompher! Nul ne pouvait dire: hors ceux qui, mêlés au débat, en connaissant les phases, si la guerre était nécessaire et si la paix devait être maintenue. Mais ce que tous nous pouvons dire, — et c'est, quant à nous, ce que nous avons toujours dit, — c'est que les termes de la question du Luxembourg, à moins d'être altérés de parti pris, ne pouvaient donner lieu à une discussion irritante défigurée en une rupture entre la France et la Prusse."

"L'occupation de la forteresse par une garnison prussienne, qui, dans les traités, s'appelle une garnison fédérale, ne pouvait durer. Le jour où la Confédération avait cessé d'être, le droit de la Prusse devait cesser d'exister. Cette situation, dénoncée en juin 1866 par le gouvernement de Luxembourg, au lendemain de la rupture du lien fédéral entre les Etats germaniques, s'était cependant maintenue. Comment? C'était à la faveur du provisoire créé par les événements militaires. Mais quand ce provisoire a cessé, quand l'œuvre du traité de Prague a pris corps, les réclamations luxembourgeoises de juin 1866 ont reparu, et c'est alors que le roi de Hollande a saisi la France et la Prusse de la question d'évacuation."

"A la France, le grand-duc de Luxembourg a proposé une cession; à la Prusse, il a demandé le respect du droit. Mais, examinée d'abord entre les trois parties, la question ne pouvait être résolue qu'avec le concours des signataires des traités de 1839. La France l'a signée avant d'accepter l'offre du roi des Pays-Bas; la Prusse l'a demandée, en repoussant les prétentions exagérées des ultra-germaniques, et c'est alors que l'incident a pris les proportions naturelles d'un événement européen."

"Enait-il possible que la Prusse voulût contre la France violer le droit? Enait-il possible que la France, qui avait accepté les événements de 1866, voulût réagir contre eux par une guerre de conquête agressive? Non. Rien de cela n'était possible: il n'y avait de possible que le succès des prétentions de la France par l'aveu loyal de la légitimité de ces prétentions. Or, c'est ce qui est arrivé: la forteresse de Luxembourg, armée et occupée en vertu des traités de 1815, comme position offensive contre le territoire français, est désarmée et évacuée au nom des événements qui ont déclaré en Allemagne les traités de 1815."

"Voilà le fait qui s'est accompli hier à Londres. Voilà la morale de la politique suivie par l'Empereur et que l'Europe vient de proclamer. Ainsi se dispersent d'heure en heure les débris de ce monument de haine et d'humiliation élevé il y a cinquante ans. Mais ce dernier coup est peut-être le plus fort: ce n'est pas par la puissance de ses armes que la France enlève les canons de Luxembourg, c'est par la puissance de sa politique, c'est par la grandeur de son action, et il ne faut qu'une ligne à l'Histoire pour enregistrer cette date du 11 mai apposée au traité de Londres — une ligne et non pas une page, comme pour les victoires de 1815 et de 1859 — cette ligne sera ainsi dirigée, à l'honneur de la France impériale."

"Les mêmes puissances signataires des traités de 1815 ont été signataires du traité qui a déchiré sur la frontière franco-luxembourgeoise l'œuvre du Congrès de Vienne!"

ERNEST DRÉOLLE.

FAITS DIVERS.

MORT LAPÉCHÉ.—La paroisse de St. Anne de la Place vient de faire un magnifique cadeau au curé Lapéché. On sait que St. Grandeur est né dans cette paroisse. Samedi dernier, Mr le Curé Dupuis accompagné de Mr. Ross, M. P. P. pour Champlain, lui présenta une superbe crose de la valeur de \$300 et une mitre valant \$50.

NOUVEAU CANTON.—Un nouveau canton vient d'être également érigé dans le comté de Chateauguay sous le titre de Quatoucheau.

EDUCATION.—Le dernier numéro de la Gazette Officielle contient la nomination de M. Isidore Belleau, comme membre du bureau des examinateurs catholiques de Québec, et de M. Anderson, membre du bureau des examinateurs protestants.

BATTERIE DE CAMPAGNE.—Comme nous l'avons annoncé, la batterie de campagne de Québec a été inspectée hier sur les plaines d'Abraham. L'apparence de cette troupe était magnifique, et fait le plus grand honneur aux officiers, aux hommes et à toute la force volontaire de cette ville.

BOULE MILITAIRE.—M. Jos. Gingras de cette ville, a obtenu un certificat de seconde classe à l'école militaire de cette ville, après un examen qu'il lui fit honneur.

BILLARDS.—Le 12 Juin prochain, Québec sera le théâtre sur lequel MM. Dion et Cronin se disputent le titre de Champion du Canada, dans une partie de billard.

ANNIVERSAIRE.—C'était hier le vingt-deuxième anniversaire du grand incendie du 28 mai 1845, qui a détruit St. Roch et le Palais.

MURTE.—L'enquête dans l'affaire de meurtre que nous avons racontée dans notre premier numéro, s'est terminée hier, par un verdict de meurtre contre Muckhill et autres personnes inconnues.

MORT SUBITE.—Joseph Rivet est décédé la semaine dernière à St. André d'Acton sous les circonstances suivantes. Ce respectable vieillard, âgé de quatre-vingt-quatre ans, était allé conduire ses animaux au champ, lorsqu'en ouvrant une barrière, il fut frappé mortellement. On le trouva mort, quelques heures après. On a pratiqué l'autopsie sur ce cadavre, et on a constaté que Rivet était mort instantanément d'une maladie de cœur. (Journal des Trois-Rivières.)

TELEGRAPHIE GENERALE.

NOUVELLES D'EUROPE. (Par le câble.)

Londres, 28 mai.—A la clôture de la séance, ce soir, toutes les clauses du bill de réforme, tel qu'amendé, ont été acceptées par la Chambre des Communes, excepté cette partie qui a trait à la distribution des sièges en Parlement.

Dans la Chambre des Lords, le bill pour continuer la suspension de la loi d'habus corpus en Irlande, a été adopté. Cork, 28 mai.—Un prisonnier a été condamné par le juge, à être pendu; mais on croit que la sentence sera commuée en un emprisonnement perpétuel.

Bade, 28 mai.—Le gouvernement badois n'a officiellement l'assertion de la Presse française, que la Prusse fortifiera la forteresse de Radstadt. Brest, 28 mai.—Le steamer Léopold de Paris parti de New-York le 18, est arrivé à Queenstown le 25. Le steamer Tarifa, parti de New-York le 18, est arrivé.

Southampton, 28 mai.—Le steamer Hammonia, de New-York le 18, est arrivé. Londreby 28 mai.—Le steamer Nestorian, de Québec le 15, est arrivé. Queenstown, 28 mai.—Le steamer City of Limerick, de New-York le 11, est arrivé. Havre, 28 mai.—Le steamer Fulton, de New-York le 11, est arrivé mercredi dernier.

PAR STEAMER.

New-York, 28 mai.—Le Steamer Scotia apporte des nouvelles d'Europe du 19. En voici le sommaire: Une belle montre en or a été présentée à Liverpool de la part du Président des Etats-Unis, au Capitaine Hughes, du vaisseau anglais Queen Victoria, pour avoir sauvé la vie à 31 personnes du vaisseau naufragé Aquella.

La maladie du bétail avait de nouveau éclaté à Londres. Une dépêche de St. Pétersbourg annonce les fiançailles du Roi de Grèce avec la grande Duchesse Constantinovna.

PAR STEAMER. New-York, 28 mai.—Le Steamer Scotia apporte des nouvelles d'Europe du 19. En voici le sommaire: Une belle montre en or a été présentée à Liverpool de la part du Président des Etats-Unis, au Capitaine Hughes, du vaisseau anglais Queen Victoria, pour avoir sauvé la vie à 31 personnes du vaisseau naufragé Aquella.

La maladie du bétail avait de nouveau éclaté à Londres. Une dépêche de St. Pétersbourg annonce les fiançailles du Roi de Grèce avec la grande Duchesse Constantinovna.

NOUVELLES AMERICAINES.

New-York, 28 mai.—Une dépêche spéciale au Herald dit qu'il y a eu une tentative d'assaut sur l'un des agents du Bureau des Affranchis. Baltimore, 28 mai.—Devant la Cour Suprême, madame Adeline Price a obtenu \$15,000 de dommages contre la compagnie du chemin de fer du Nord, pour la mort de son mari tué par accident sur ce chemin.

New-York, 28 mai.—Les nouvelles de la Jamaïque vont jusqu'à 24 dernier et disent que Salnave était à Ionaris. On a tenté une révolution à Jamaica, mais elle a été immédiatement réprimée.

Le Steamer Chicago, du Havre le 15, est arrivé. Le Steamer Aleppo, de Liverpool le 14, est arrivé. St. Louis 28 mai.—La bouillie de la distillerie Garneau et Desier a fait explosion, hier, tuant instantanément David Jones, l'ingénieur.

New-York, 28 mai.—Le Steamer Scotia est arrivé ce matin.

DEPECES SPECIALES.

MONTREAL. Montréal, 28 mai.—On a reçu la nouvelle que sept fœtus bien connus sont arrivés à St. Alban et à Malome. On assure que 3,000 mousquets et accoutrements sont cachés à Malome. Le Greenac a été relevé et mis à flot. La première pierre de la maison de correction et refuge, érigée par M. Barthelet, a été posée par l'Evêque catholique de Montréal. Un camion, chargé de trois hommes, a chaviré à la rivière du Lièvre, près de Buckingham, et deux hommes se sont noyés.

DEPECES de la DERNIERE HEURE.

MONTREAL. Montréal, 29 mai.—Le 23e régiment des Fusilliers partira bientôt pour Lévis. Il est rumored qu'une nouvelle compagnie de remonteurs doctière fondée par la Compagnie

associés, et les femmes ont semblé être en petit grand nombre que les hommes. Beaucoup de familles d'ouvriers, de petits industriels, ont pris, au complet, leur volée vers Paris. La plupart des voyageurs s'étaient munis d'amplis provisions en victuailles. Un autre train de plaisir, venant de Marseille, a transporté 650 visiteurs du Midi à l'Exposition universelle. Le nombre des voyageurs de première classe pour Paris est tellement grand sur la ligne de Lyon, que, depuis quinze jours, le train express du soir a dû être fréquemment redoublé.

Dernièrement, en cour d'assises, un chimiste était interrogé sur les viscosités qu'il venait de soumettre à l'analyse et sur lesquelles il avait, disait-il, trouvé des traces d'arsenic. —Je suis sûr de ne m'être pas trompé, dit-il, car, au goût, j'ai parfaitement reconnu le poison qui m'a été administré.

Sous Louis-Philippe, le chimiste Baruel, appelé comme Orfila pour résoudre des questions de cette espèce, employait déjà cette formule singulière: et ce n'était pas de l'odorat qu'il voulait parler, c'était au propre qu'il s'exprimait ainsi.

Un membre du Corps Législatif, M. Guillaumin, a été encore plus explicite. Cet agriculteur à tous crins dit en pleine séance: —Pour bien apprécier un engrais, il faut le goûter.

M. Gabriel Guilleminot signale dans le Charivari un tour dont il a été victime dans un restaurant de l'Exposition: Vous entrez dans un restaurant et vous demandez la carte. La carte vous est présentée. D'un côté sont inscrits les plats du jour, de l'autre les vins. Vous faites votre choix. Vous apercevez, je suppose: "Mignon vieux, deux francs." Soit! —Garçon, un mignon vieux! On vous sert. Un demi-heure après, au moment de commander le rôti, vous apercevez que la carte a disparu. —Garçon, la carte! —Voilà, monsieur, voici. En même temps que le rôti, il vous faut du vin. Vous parcourez votre carte, et vous apercevez,

du Richelieu. Dans plusieurs circonstances, de petits vaisseaux devaient payer jusqu'à \$1,000 et \$1,500.

Hier, le marché de Chicago a subi une panique et le blé est tombé de 1/2cts, par minot. Il a beaucoup plu la nuit dernière.

TORONTO. Toronto 29 mai.—Le comité chargé de l'érection du monument des volontaires, s'est assemblé hier. Le trésorier a fait l'exposé financier de son effet. Des lettres de Montréal et de Québec furent lues, montrant que l'on peut attendre de bonnes contributions de ces villes. L'ouvrage commença bientôt, quoique les circonstances obligent à un renouveau l'érection après l'anniversaire de la bataille de Ridgeway. Le département du Commissariat de l'Ontario demande des soumissions pour la fourniture de 2,000 quarts de fleur pour les troupes de cette ville.

NEW-YORK. New-York, 29 mai.—La dépêche spéciale au Herald dit que dans la Chambre des Communes de bonne heure, après un débat très animé, la question de la Réforme électorale, a été introduite dans le bill de Réforme de M. Disraeli et réglée sur la base du suffrage des tenanciers. Le taux de rente fixé est de £1,200.

Des pétitions largement signées arrivent à demander grâce pour les condamnés fémelles. Le Comte de Cullen a demandé au Lord Lieutenant d'Irlande d'épargner la vie de tous les prisonniers. Une députation de la Chambre des Communes, ayant à sa tête le maire de Dublin, doit de mander une audience à la reine et la prier de faire grâce.

Lord Derby a annoncé que le Cabinet avait conseillé la clémence à la Reine et que le seul avait été accepté. Une dépêche au Times annonce que les basses-cour Japonais ont acheté le corsaire Shogun pour \$400,000.

New-York, 29 mai.—On dit que M. Horace Greeley a écrit une lettre au général Brodrie, l'invitant à revenir dans son pays et à aider la reconstruction. Honolulu, 3 mai.—On annonce le mariage de la baronne Daniel Wood, de New Bedford. Le steamer américain Lakawana, est parti pour lui porter secours.

Revue Financière et Commerciale.

BUREAUX DE L'ÉVÉNEMENT. Mercredi, 29 mai 1867.

Montant perçu à la Douane de Québec, mardi 28 du courant, \$1,676.75.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Mercrèdi, 29 mai 1867. New-York, 10 h. m. m.—L'or est coté à 119 1/2 change sterling 93 à 100. Les probabilités sont achetés à 28 cent de moins pour de l'or et 25 pour de l'argent, vendus à 27 pour de l'or. L'argent est acheté à 41 et vendu à 4 et 4 pour de l'or.

JOHN FISHER, Courtier, 33 rue St-Pierre.

DERNIERS MARCHÉS.

(Par le Câble Atlantique.) LONDRES, 28 mai, le soir.—Consolidés fermés, 93 1/2; 2 1/2; 3 1/2; 4 1/2; 5 1/2; 6 1/2; 7 1/2; 8 1/2; 9 1/2; 10 1/2; 11 1/2; 12 1/2; 13 1/2; 14 1/2; 15 1/2; 16 1/2; 17 1/2; 18 1/2; 19 1/2; 20 1/2; 21 1/2; 22 1/2; 23 1/2; 24 1/2; 25 1/2; 26 1/2; 27 1/2; 28 1/2; 29 1/2; 30 1/2; 31 1/2; 32 1/2; 33 1/2; 34 1/2; 35 1/2; 36 1/2; 37 1/2; 38 1/2; 39 1/2; 40 1/2; 41 1/2; 42 1/2; 43 1/2; 44 1/2; 45 1/2; 46 1/2; 47 1/2; 48 1/2; 49 1/2; 50 1/2; 51 1/2; 52 1/2; 53 1/2; 54 1/2; 55 1/2; 56 1/2; 57 1/2; 58 1/2; 59 1/2; 60 1/2; 61 1/2; 62 1/2; 63 1/2; 64 1/2; 65 1/2; 66 1/2; 67 1/2; 68 1/2; 69 1/2; 70 1/2; 71 1/2; 72 1/2; 73 1/2; 74 1/2; 75 1/2; 76 1/2; 77 1/2; 78 1/2; 79 1/2; 80 1/2; 81 1/2; 82 1/2; 83 1/2; 84 1/2; 85 1/2; 86 1/2; 87 1/2; 88 1/2; 89 1/2; 90 1/2; 91 1/2; 92 1/2; 93 1/2; 94 1/2; 95 1/2; 96 1/2; 97 1/2; 98 1/2; 99 1/2; 100 1/2.

LIVERPOOL, 28 mai, le soir.—Coton fermé tranquille. Uplands 114. Orleans 114; ventes 12,000 balles. Marché de Manchester ferme et stable. Céréales plus faciles. Blé-Inde 30s 9d. Avoine 3s 4d. Pois 41s par quart. Orge 9s 9d. Ferme à 8d. Bœuf sans changement. Provisions fermes et stables. Saumon sans changement. Lard 82s 6d. et lard de 130s par quart. Lard en fûts, 35s pour le meilleur de Cumberland. Fromage, 67s pour le meilleur d'Amérique. Lard plus facile, fermant à 4s 6d par quintal. Produits.—Esprit de térébenthine 34s. Bismine, commune 7s 3d; bonne 13s. Suif 34s 6d. Esprit de pétrole 11d; raffiné 18 3/4d.

MARCHÉS DE NEW-YORK. 28 mai. Le Post dit.—On entendait de meilleurs opinions aujourd'hui dans les cercles financiers, mais les affaires continuent à être calmes et manquent d'activité. Prêts faciles et actifs à 6 par cent avec des exceptions de 5 à 6. Papier commercial calme de 6 1/2 à 7 pour les bons de choix, et 8 pour les autres dénominations. Echange étranger ferme. Fonds calmes, mais tendent à baisser. Argent à 6 par cent.

Exchange—60 jours [100]. Coton tranquille à 27c pour Middling Upland. Fleur: Recettes: 6,146 qrs; marché calme de 10 à 20c; plus bas; ventes 4,400 qrs de 10 1/2 à 11.00 pour sup de l'Etat; 11 1/2 à 12.00 pour extra de l'Etat; 12.60 à 13.50 pour choice de 10 1/2 à 11.10 pour sup de l'Etat; 11.60 à 13.00 pour choice et moyenne extra de l'Etat; et 13.20 à 14.50 pour choice de 10.

Blé calme et 12c plus bas; ventes 2,300 mts de 2.90 à 2.68 pour le bon 24 de Middling. Seigle tranquille; 9c 1/2; marché de 1.72 à 1.75. Orge: Recettes: 9,602 mts; marché tranquille. Blé-Inde: Recettes: 79,350 mts; marché sans changement; ventes 46,000 mts de 1.21 à 1.28 pour le nouveau métré de l'Etat, et 1.35 pour le vieux métré de l'Etat.

Avoine: Recettes: 6,325 mts; marché tranquille.

Et naturellement il vous tend la troisième. Alors ceux qui ne craignent pas le scandale peuvent croire tout haut qu'on les écorche. Je suis content de dire tout haut que j'ai compris le mécanisme, il est très simple et très ingénieux, il fait honneur à celui qui l'a inventé; mais comme vous n'avez pas de brevet, je prends sur moi de le signaler au public dès demain.

APPAREIL BREVETÉ.—Le Dr. Poirrier à l'honneur d'informer le public qu'il est le seul à Québec, possédant un appareil breveté pour faire et administrer sans aucun danger le Préparé d'Azote, pour l'extraction des dents sans douleur.

Le Dr. Poirrier sollicite l'attention du public sur son nouveau genre de travail dans la pose des dents artificielles perfectionnées, maltraitées, ou changent jamais de couleur et d'une durée, illimitée (garantie pour toujours) et meilleur marché que précédemment. Le public est invité à venir examiner ce nouveau travail. Cabinet d'opérations, 15 rue Saint-Jean, vis-à-vis la rue du Palais, Québec.

Extraction des dents sans douleur au moyen d'une machine, rue St. Joseph, quelques portes plus haut que la rue du Pont.—Im.

duit par le nez... excepté sa femme qui, naturellement, ne compte pas."

Monsieur.—L'ingratitude ne doit pas détourner de faire le bien. Madame.—Ah! un joli monsieur qui dépouille votre femme et vos enfants! Ne pouviez-vous pas le laisser en prison

ventes 21,000 mts à 87c pour celui de l'Ouest, et 92c pour celui de l'Est.

MARCHÉS DE QUÉBEC. Table listing market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

Table listing prices for different types of flour (Superfine Extra, Extra, etc.).

Table listing prices for various types of sugar (Superfine, etc.).

Table listing prices for different types of coffee (Arabica, Robusta, etc.).

Table listing prices for various types of tea (Assam, Darjeeling, etc.).

Table listing prices for different types of rice (Long grain, etc.).

Table listing prices for various types of oil (Lard, etc.).

Table listing prices for different types of beans and lentils.

Articles de détail: 410 do de cercles, 12 balles de chanvre, à Chiclé et Beaudet.

Articles de détail: 109 paniers, 4 tonnes, 5 ballots de poterie, à Thos. Norris.

Articles de détail: 125 ballots de quincaillerie, à T. E. Bigaouette.

Articles de détail: 109 paniers, 4 tonnes, 5 ballots de poterie, à H. Goodwin.

Articles de détail: 109 paniers, 4 tonnes, 5 ballots de poterie, à H. Goodwin.

Articles de détail: 109 paniers, 4 tonnes, 5 ballots de poterie, à H. Goodwin.

Articles de détail: 109 paniers, 4 tonnes, 5 ballots de poterie, à H. Goodwin.

Articles de détail: 109 paniers, 4 tonnes, 5 ballots de poterie, à H. Goodwin.

Articles de détail: 109 paniers, 4 tonnes, 5 ballots de poterie, à H. Goodwin.

ANNONCES NOUVELLES. VENTE A L'ENCAN DE MELASSE DES ILES BRITANNIQUES AU COMPTE DE M. W. POSTON.

La cargaison venant directement de l'Isle Bell, consistant en POISSONS, BARRIQUES, QUARTS, etc.

VENTE A L'ENCAN, PAR CASEY ET CIE. Grande Vente de Chevaux, Voitures, Waggon, Sleighs, Harnais, Selles, Robes, Etc., Etc., mercredi le 29 courant.

NOUVEAUTÉS. NOUS avons le plaisir d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que notre assortiment de MARCHANDISES DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ est maintenant complet et qu'il surpasse, par la quantité et le choix des nouveautés, toutes les importations précédentes.

BELANGER & GARIÉPY, Rue La Fabrique, 9 et 9 1/2. VERRERIE A VITRES DE SETHWICK.

COUCHETTES DE FER, Double et simple, de tous prix. CRIN PRISÉ POUR MATELAS ET DRAPS DE CRIN.

CHANGEMENT DE DOMICILE. LES Soussignés, tout en remerciant leurs amis et le public en général pour l'encouragement libéral qu'ils leur ont accordé, prennent la liberté de leur annoncer qu'ils ont transporté leur magasin au No. 26, RUE DE LA FABRIQUE.

MEDECINES, DROGUES, MEDICINES PATENTÉES ETC. Prescriptions préparées avec le plus grand soin et données à toute heure du jour et de la nuit, ainsi que le dimanche.

NOUVELLES MARCHANDISES SÈCHES. Venant d'être reçues par les derniers Steamers, CHEZ LÉGER & RINFRET.

AVIS AU PUBLIC. F. CARRIER & CIE, A l'Enseigne du Bâtiment, No. 57, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, No. 57. VIS-A-VIS L'ÉGLISE.

VENANT D'ÊTRE REÇU, 25 QUARTS DE COUPEROSE VERTE. 100 Sacs de Riz, 100 Demi-Sacs de, 200 Poches de, etc.

MOULIN A SCIE DU CAP-ROUGE. LES Soussignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billots en n'importe quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

SIROPS, VIN DE GINGEMBRE ET CURACAO DE CHOIX, &c. LES Soussignés offrent en vente: Vins de Gingembre de Bott & Cie, en fûts et en bouteilles.

THIBAUDEAU, THOMAS & CIE, ONT A VENDRE. L'assortiment suivant choisi de Thé.

DÉMÉNAGEMENT. J. G. DUFF, CHAPELIER, 24, RUE ST-ANGELE, 24. CHAPEAUX de Panama, de Livourne et de Toscane, nettoyés, teints et faits dans les derniers goûts.

Importations Françaises. Venant d'être reçues directement de Paris ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES, de 50 à 200 cartes.

CHAPEAUX FRANÇAIS. Venant d'être reçus QUELQUES caisses de Chapeaux de satin de la célèbre manufacture de Quenot et Lebarger (Paris).

M. M'AVOY, MARCHAND-TAILLEUR ET DRAPIER, Coin des Rues Craig et Des Fossés, ST. ROCH. PREND la liberté d'annoncer au public, venant de compléter ses achats de la nouvelle saison, il peut offrir aux acheteurs des effets à des PRIX TELLEMENT MODÉRÉS, QU'IL NE CRAINT AUCUNE CONFICTION, ni pour le prix ni pour la coupe de ce qui sortira de ses ateliers.

SIROPS. SIROPS DE FRAMBOISE, de Gingembre, de Vanille, de Sassafras, de Coriandre, de Fraise, de Poire de Jargonelle, de Orange.

Venant d'être reçu, Par le "Ben Nevis" 25 QUARTS DE COUPEROSE VERTE, 100 Sacs de Riz, 100 Demi-Sacs de, 200 Poches de, etc.

VINAIGRE. Venant d'être déballé du "Washington", 250 Demi-Jeanne de VINAIGRE de triple Force.

SITUATION DEMANDÉE. UN JEUNE HOMME ayant déjà servi comme commis et sachant l'anglais et le français, désirerait trouver un emploi dans un magasin ou un bureau.

SITUATION DEMANDÉE. UN JEUNE HOMME, muni de bonnes recommandations, désirerait trouver une situation comme COLLECTEUR, m'occupant un taux très raisonnable.

PHILEMON BRUNET, Horloger et Bijoutier, No. 69, RUE ST-JOSEPH et de l'Eglise, St-Roch, QUÉBEC.

NOUVELLES MARCHANDISES. Venant d'être reçus UN assortiment complet et très-varié de Toile à draps, Toile à nappes, Toile à serviettes, Toile fine, Toile à rideaux, Toile à voile, Toile à ciel pour table, Toile et coton blanc pour voitures, Toile grise, etc.

CHAPEAUX FRANÇAIS. Venant d'être reçus QUELQUES caisses de Chapeaux de satin de la célèbre manufacture de Quenot et Lebarger (Paris).

CHATEAUX FRANÇAIS. Venant d'être reçus QUELQUES caisses de Chapeaux de satin de la célèbre manufacture de Quenot et Lebarger (Paris).

600 QUARTS DE BEAL NOIR OU DE MARISE. A vendre par J. et W. REID, Rue St. Paul, Québec, 28 mai 1867.

VERNIS. 30 Caisses de VERNIS noir, 20 do brillant. A vendre par J. et W. REID, Rue St. Paul, Québec, 28 mai 1867.

CENDRES DE SODA, ET POUVRE A BLANCHIR. A vendre par J. et W. REID, Rue St. Paul, Québec, 28 mai 1867.

GLACE! GLACE!! LES personnes qui ont l'intention de souscrire pour de la glace, à la saison ou au mois, voudront bien envoyer leurs noms et leur résidence aussitôt que possible.

PROTOXIDE D'AZOTE. LE Docteur J. A. VENNEN, Chirurgien, Dentiste, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir son Bureau sur la rue St-Joseph, St-Roch.

JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier, No. 81, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN, MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES DE TOUTES ESPÈCES.

GARANT & TRUDEL, (Ancienne Maison Hardy), Livres de Théologie, "Piété", "Prières", "d'École", "de Recommandations".

CHATEAUX FRANÇAIS. Venant d'être reçus QUELQUES caisses de Chapeaux de satin de la célèbre manufacture de Quenot et Lebarger (Paris).

AUX FINANCIERS. Avis aux Financiers et aux Amateurs de Bijouterie de première qualité, en or et en argent (non pas d'imitation), mais de jai véritable, montées dans les derniers goûts.

H. GAGNON,

IMPORTATEUR,

N° 77, Rue St.-Joseph, vis-a-vis le Couvent,

ST.-ROCH., QUEBEC.

M. H. GAGNON informe respectueusement ses pratiques et le public en général qu'il a reçu un magnifique assortiment de

Marchandises de Printemps et d'Été.

Il espère que le BON MARCHE et le choix de ses Marchandises continueront de lui mériter l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à présent.

LA VENTE SE CONTINUERA

EN GROS ET EN DETAIL, Comme par le passé.

Une visite est sollicitée à cet établissement déjà connu du public pour être bien servi.

H. GAGNON,

N° 77, Rue St.-Joseph, St.-Roch.

Québec, 18 mai 1867. — 1a-3fs

BAILEY & McCONE,

ÉPICIERIERS GÉNÉRAUX,

Marchands de Vins et de Liqueurs.

TOUJOURS EN MAIN.

UN GRAND ASSORTIMENT D'ÉPICERIES, ETC.

N° 48, RUE ST. JEAN,

QUEBEC.

Québec, 13 mai 1867.

LAFRANCE & LEMIEUX,

RELIEURS ET RÉGLEURS,

No. 11, RUE ST-JOSEPH, HAUTE-VILLE.

LAFRANCE & LEMIEUX se chargent de toutes les espèces d'ouvrages concernant l'art de la Reliure.

Livres de Comptes de toutes descriptions faits à ordre, sous le plus court délai.

Québec, 13 mai 1867. 1m-3fs

PHARMACIE

DE

NOTRE-DAME DE LEVIS.

Le soussigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Lévis et dans les Paroisses environnantes et le public en général des mêmes endroits, de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe qu'il continuera, comme par le passé, sa PHARMACIE à Notre-Dame de Lévis, mais sur une plus grande échelle, et aura constamment en main un assortiment complet de

- Drogues fraîches, Médecines patentées, Français et Anglaises, Bois de Teinture et tous autres articles pour teindre, Parfumeries Françaises et Anglaises, Brosses à dents, Peignes à ongles, Peignes fins en ivoire,

- Peignes de caoutchouc, Produits Chimiques, Remèdes pour chevaux, Instruments de Chirurgie, Savon de fantaisie, Brosses à cheveux, Brosses à hardes, Peignes de corne,

ET AUTRES ARTICLES DE TOILETTE.

Un Assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie.

— AUSSI —

Un Assortiment complet de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

- Bettes-Raves rouges, Bettes-Raves blanches, Carottes rouges-sang, Carottes longues orange, Carottes hâtives, Carottes blanches, Carottes d'Altringham, Concombres Anglais, Concombres Canadiens, Citronilles, Cressons trisés, Cornichons, Céleri blanc, Ble-d'Inde, Persil Anglais, Persil Canadien, Poireaux Anglais, Gros Panais, Raves longues rouges, Raves rondes rouges, Raves noires, Légume Marrow, Marjolaine, Graines de Fleurs, Graines de Foin, Cerfeuil, Choux d'été, Choux d'hiver, Choux St-Denis, Choux-Fleurs, Choux rouges, Choux trisés de Milan, Fèves jaunes, Fèves de Windsor, Fèves ranunculus, Laitue blanche romaine, Melons brochés, Pois de jardins, Navets jaunes d'Ardenne, Navets jaunes de Suède, Navets blancs Globe, Navets blancs hâtifs, Gros Dignons rouges, Sauge, Sariette, Salisif, Talac, Tomates, Graines de Trèfle, rouge et blanc.

Tous ces articles sont de première choix et à des prix qui défient toute compétition. Le soussigné espère, par son assiduité et le prix modéré des marchandises qu'il offre en vente, mériter la continuation de l'encouragement des Médecins et du public de Lévis et des paroisses environnantes.

Toutes prescriptions de Médecins et ordres de Médecins ou de Marchands envoyés à son établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible et le plus prompt attention.

Courtoises: — Aux mêmes prix de Québec et argent comptant.

Québec, 18 mai 1867. — 1a-3fs

ALFRED GIROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec Sud.

MAGASIN D'HORLOGERIE ET DE BIJOUTERIE

33, Rue de la Couronne.

St.-Roch, Québec, 33.

On trouvera toujours à ce Magasin un bel assortiment, consistant dans les articles suivants:

MONTRES.

- Montres en Or et en Argent, Montres à Patente, Montres à Ancres (Detached Levers), Montres à Cylindre.

BIJOUX.

- Bijouterie pour Dames et Messieurs, Bagues et Jones en Or, Chaînes et Colliers en Or, Épinglettes et Broches en Or, Anneaux et Pendants d'Oreilles.

E. JACOT,

Québec, 18 mai 1867 — 6s

33, Rue de la Couronne, Côté Sud du Marché Jacques-Cartier

Sera publié de bonne heure en JUILLET prochain.

PRIX, \$1.50,

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

LE QUEBEC DIRECTORY, POUR 1867-68.

CONTENANT une liste complète des habitants, avec une description pleine et entière de leurs résidences, affaires, professions, etc., et des informations complètes avec soin, concernant les Banques, les Institutions Publiques et les Compagnies, etc. Le tout corrigé jusqu'à la date de sa publication.

Non souscripteurs, \$2.00

Annonces par page, \$4.00

par demi page, \$2.00

G. H. CHERRIER, Éditeur-propriétaire.

Québec, 13 mai 1867.

Quincaillerie, Mercerie, Ferronnerie

JOS. BOIVIN,

39, RUE DU PONT, 39.

PREND la liberté d'annoncer au Public qu'il vient de compléter son assortiment, et que l'on trouvera toujours dans son établissement une grande variété d'articles.

— TELS QUE —

- Toutes sortes de Peintures et Huiles, Coutelleries, Ferrures en général, Chandrons, Poêles doubles et simples, Et tout ce que comporte un magasin très-bien assorti.

A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

N. B. — J. B. a toujours en main tous les articles de pêche en général.

Québec, 13 mai 1867.

3m-1/2

MAISON DION & DUBEAU,

N° 28, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH.

LES soussignés prennent la liberté d'annoncer au public qu'ils viennent de compléter leur assortiment du printemps d'Épiceries Fraîches, Fruits, Vins, Liqueurs et Eau-de-Vie, etc., etc., qu'ils vendront vû leurs grands achats, à des conditions de prix qui surprendront les acheteurs.

ÉPICERIES.

- THÉS—Japonais, coloré et non coloré, Gunpowder, Impérial, Hyson, Hyson Twankay, Scotchong et Congou. SUCRES—Barbades, Brillant de Moscou, Porto Rico, Redpath, crème et écrasé sec A. CAFÉS—Vieux gouvernement de Java, Laguana, Rio, Maracabo, frais grillé et moulu tous les jours. ÉPICES—Poivre de Cayenne noir et blanc, Cannelle, Clous de Girofles, Epices, Gingembre, etc., etc., fraîchement moulus. VARIÉTÉS—Sauces, Marinades, Estrogons, Savons, Chiménies, Suif, Spermes de Belmont de Price et Spermes Anglais, Empoils, Bleu, Balais, Lavasses, Allumettes, Pipes, Huile, etc. POISSON—Saumon, Homards, Sardines à l'huile, Hareng de Digby. FROMAGE—Gruyère, North Wiltshire, Cheddar, des marques des Armes de la Reine et Américain.

EAU-DE-VIE DE COGNAC.

ATTENTION! ATTENTION!

Les soussignés attirent de nouveau l'attention du public sur leur assortiment complet d'Eau-de-Vie sans rivales dans aucune autre maison commerciale du Canada et qui comprennent les variétés suivantes:

EAU-DE-VIE

- Des Vignobles en futs et en bouteilles, Des Propriétaires Vignobles Unis " " Chaloupin, " " Société des Propriétaires " " Jules Robin & Cie, " " Jas. Henessy, " " Pinet, Castillon & Cie, " " T. Meneau, " "

GIN—De Kuyper, Beuker, Palmiers et Old Tom.

RHUM DE LA JAMAÏQUE—Demerara et Ste. Croix.

WHISKEY—Morton, Molson, Daw,

Whiskey en esprit, Old Rye, Toddy, Ecossais et Old Crow Bourbon, EN FUTS ET BOUTEILLES.

FRUITS, AMENDES, ETC.

Raisin en lits et M R de Valence, Figs de Elme, Raisin de Londres, expressément préparé pour les marchés de Londres.

Fruits au jus et confits, Raisin de Corinthe, Citrons, Ecorces de Citrons et Oranges confits, Amendes—Douce, Amères et à écales tendres, Noix, Avelines et Noix du Brésil, Prunes d'Ante—en barils, canistres, boîtes et flacons de luxe, Oranges et Citrons,

VINS ET LIQUEURS

A BON MARCHE.

ATTENTION.

LES soussignés désirent appeler l'attention du public sur leur assortiment varié de Vins et Liqueurs qui, pour leur qualité et leur bon marché, sont garantis devoir donner la satisfaction la plus complète. Leur fonds en mains comprend:

VINS DE 5s. à 25s. LE GALON.

- SHERRY, Cramp, Senter & Cie. (très-vieux), L. P. Ingham, Colli, Arbo, No. 1, Madère, Crown, diverses marques. OPORTO, Offley, Cramp & Cie., Chamisso, Tarragona, Vieux d'Espagne, Marsala, Eldouro, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 grapes.

Vins et Liqueurs Françaises.

- Châteaulléon, en futs et bouteilles, A. Meric, Aimé, " " St. Julien Médoc, " " Muscat de Frontignan, Champagne, différentes marques, Liqueurs fines, Anisette, Mocha, Vanille, etc., etc. Curaçao, Marschino et Vermouth.

— ET —

VIN DE GINGEMBRE,

EN FUTS ET BOUTEILLES.

CONSTAMMENT EN MAINS,

ALE et PORTER—McCallum, Boswell et importés.

CIGARES.

- 10,000 de la Havane, 15,000 Punch, 25,000 Flor de Calamas, 6,000 El Rio St. 12,000 Espanas,

A VENDRE A BON MARCHE.

DION & DUBEAU

Ceux qui partent pour la campagne trouvent à notre établissement toutes les provisions nécessaires qu'on ne peut pas toujours se procurer à la campagne.

Les effets sont portés gratuitement dans toutes les parties de la cité.

Les ordres exécutés avec ponctualité.

DION & DUBEAU,

No. 28, rue de la Couronne

PHARMACIE DE ST. ROCH!!

JOHN J. VELDON,

CHIMISTE ET PHARMACIEN,

RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

Prend la liberté d'appeler l'attention de ses amis et du public en général, sur le fonds de marchandises, tout à fait nouveau et complet, qu'il vient de recevoir des meilleurs maisons en gros d'Angleterre, comprenant les drogues et produits chimiques suivants, qui sont de la plus grande pureté.

- Vraies médecines anglaises patentées, Poudres, Savons et Boîtes de toilettes, Belles Poudres de Chine pour les dents et Pots à barbe richement colorés, Parfumeries anglaises et françaises, etc., etc.

— AUSSI —

Un fonds bien choisi de Graines de Jardins, de Champs et de fleurs, garanties nouvelles.

JOHN J. VELDON,

Chimiste et Pharmacien.

Québec, 13 mai 1867. 2U 3m-3fs.

EDMOND GIROUX, CHIMISTE ET DROGUISTE,

IMPORTATEUR DE

Parfumeries, Médecines Brevetées, Peignes, Brosses, Articles de Fantaisie, etc.

Graines de Jardins, de Fleurs et de Champs,

RUE ST. PIERRE, QUÉBEC.

Québec, 13 mai 1867. 1m-3fs.

GRANDE REDUCTION DE PRIX!!

EN conséquence des achats considérables faits sur les premiers marchés du CANADA et des ETATS-UNIS, les SOUSSIGNÉS ont décidé de réduire leurs prix, et ils invitent leurs amis et le public en général de venir visiter leur ÉTABLISSEMENT, où ils trouveront un assortiment des plus complets, consistant en:

Drap noir de toutes les qualités de prix,

Casimir noir et de toutes les couleurs,

Tweeds Canadiens, Ecossais et Anglais,

Indienne et Coton @ 25 par 100 au dessus du cours,

Un immense Lot de Hardes fuites,

Un grand assortiment d'étoffes à robe; Wineys, Alpaca, Cobourg, etc.,

Tous ces effets, dont les prix surprendront les visiteurs, seront

vendus à leur magasin

RUE ST. JOSEPH ET DU PONT,

(Coin ci devant occupé par F. CARRIER et Cie.)

PAR

FONTAINE ET GAGNÉ,

A très bon marché pour argent comptant.

Québec, 13 mai 1867. 1a-3fs.

J. BTE. LALIBERTÉ,

RUE ST. JOSEPH No. 54,

RUE ST. JOSEPH No. 54,

A L'enseigne du Chapeau de Castor.

INFORME le public et ses amis en général, qu'il vient d'ouvrir un établissement avec un assortiment des plus complets, consistant en:

CHAPEAUX DE SATIN,

CHAPEAUX DE FEUTRE,

CHAPEAUX DE PAILLE,

CHAPEAUX CIRÉS,

CHAPEAUX ANGLAIS,

CHAPEAUX FRANCAIS,

CASQUETTES DE TOUT GENRE,

Et tout ce que comporte un établissement de ce genre bien monté.

VENEZ!! VOYEZ ET JUCEZ!!!

IL remet à neuf les vieux chapeaux de satin sous le plus court délai.

N. B. J. B. L. achètera toute fourrure au plus haut prix du marché.

Québec, 13 mai 1867. 1a-3fs.

NOUVELLE MANUFACTURE DE CHAPEAUX,

93, Rue La Fabrique, Haute-Ville.

93, Rue La Fabrique, Haute-Ville.

MM. A. LAPOINTE & FILS préviennent le commerce de la ville et de la campagne qu'il viennent d'ouvrir leur MANUFACTURE, et qu'ils auront toujours en main un assortiment des plus considérables de:

CHAPEAUX DE SATIN,

MERINOS,

PARAMATA,

DE DRAP IMPERMEABLE.

Les ordres reçus de la Ville ou de la Campagne seront remplis avec la plus grande exactitude et promptitude.

UNE VISITE DE MM. LES MARCHANDS EST SOLLICITÉE.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

MM. A. LAPOINTE & FILS,

93, rue La Fabrique, Haute-Ville.

Québec, 13 mai 1867. 1a-3fs.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT.

PIERRE LAFRANCE,

39, RUE ST. JOSEPH, 39.

P. LAFRANCE a transporté son magasin au No. 39, Rue St. Joseph, près de la Rue du Pont, où il tiendra en main un assortiment général de MARCHANDISES SÈCHES qu'il vendra au plus bas prix du marché. Il invite ses amis et le public en général à venir visiter son établissement et s'acquiescer du prix de ses effets. L'assortiment consiste en:

Un beau choix d'étoffes à Robes,

Chapeaux en paille et en crin,

Garnitures en paille et Plumes,

Rubans, Fleurs françaises,

Parasols nouveaux,

Gants et Gantelets pour Dames, etc., etc.

— AUSSI —

Drap noir,

Tweeds Canadien, Ecossais et Anglais,

Casimir noir et de couleur,

Coton blanc, Coton jaune

Indiennes, Coton à tisser, etc., etc.

HARDES FAITES ET HABILLEMENTS FAITS A ORDRE.

LE TOUT AU PLUS BAS PRIX.

P. LAFRANCE,

39, Rue St.-Joseph, Près de la Rue du Pont, St.-Roch.

Québec, 13 mai 1867.—1a-3fs.

NOUVELLES MARCHANDISES SÈCHES

DE PRINTEMPS.

MONTMINY & BRUNET

ONT l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public que leur assortiment d'EFFETS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS est maintenant très au complet dans tous les articles de goût et d'utilité; les acheteurs qui visiteront leur établissement y trouveront des Marchandises choisies avec soin et à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Dans les nouveautés, MM. M. et B. recommandent d'une manière toute spéciale leur assortiment de

Chapeaux en paille,

Chapeaux en crin,

Gants d'Alexandre,

Gants de fil, soie, tout genre,

Parasols (très-nouveaux),

Rubans, Fleurs françaises,

Fleurs et Garnitures en paille,

Ornements et Mirel en perles,

Linette, Mousseline à robe, Soie glacée noire, Soie cordée noire, Crêpes noirs et de couleur pour

chapeaux;

MANTILLES, nouveaux patrons, Mantilles et Blouses pour dames faites à ordre sous le plus court

délai.

Dans les effets d'utilité, on y trouvera comme toujours, un assortiment de Drap noir, Casimir noir,

Tweed de fantaisie, Flanelles blanches et de couleurs, Coton à draps, Coton, Shirting, Toile fine, Toile à

nappe, Toile à serviettes, Indiennes, Colours noirs et de couleurs, Paramatta, etc., etc.

MONTMINY et BRUNET,

Coin des rues du Pont et des Fossés

Saint-Roch

Québec, 13 mai 1867. 1a-3fs.